

# VIE Syndicale 81

**P**

**PRESE**

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE 

VIE SYNDICALE 81 SNUipp TARN  
2 Avenue Col. Teyssier - 81 000 ALBI



SNUipp Tarn  
2, av Colonel Teyssier  
81000 ALBI

Tél: 05 63 38 44 34  
Fax: 05 63 38 34 28  
E-mail: [snu81@snuipp.fr](mailto:snu81@snuipp.fr)



N° 97 Oct 2006

1.50 €

## SOMMAIRE

- EDITO P 1
- Grève du 28/09 : appel intersyndical, effectifs élèves-enseignant-es, direction d'école, pouvoir d'achat, retraité-es, note d'humeur ! P 2

## PERMANENCES

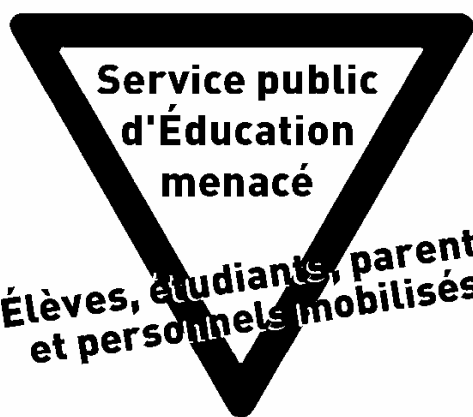
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi  
9h / 12h30 13h30 / 17h

Mercredi 14h / 17h

Tel : 05.63.38.44.34  
Fax : 05.63.38.24.28  
E-mail : [snu81@snuipp.fr](mailto:snu81@snuipp.fr)

**Jeudi 28 Septembre :**

**GREVE UNITAIRE!**



Ferc-CGT • FSU • Sgen-CFDT  
UNSA Éducation • FCPE • CE • Unef • Fidl • UNL

Petite note d'humour :

« Cette rentrée devrait se dérouler dans des conditions tout à fait satisfaisantes »  
Gilles de Robien, le 31 août 2006

# NON, M. le ministre, cette rentrée n'est pas sa tis fe zan te !

C'est un satisfecit général que s'octroie le ministre au moment de la rentrée scolaire. À l'en croire, il suffirait d'appliquer quelques circulaires pour que, de l'apprentissage de la lecture au traitement de la violence, tout se passe bien à l'école.

Pour les organisations syndicales, les moyens ne suivent pas l'augmentation du nombre d'élèves. Simples paroles « *d'agitateurs d'épouvantails à court d'idées* » rétorque le ministre, qui révélant le peu d'estime dans lequel il tient l'école publique que son faible appétit à reconnaître l'expérience et l'engagement des personnels de l'Éducation Nationale. Les enseignant-es des écoles, les parents réclament les moyens pour qu'une école de qualité soit proposée à tous les élèves.

C'est ce que nous exprimerons avec force par la grève du 28 septembre.

**RASSEMBLEMENT INTER SYNDICAL  
15 HEURES**

**PLACE DU VIGAN  
ALBI**

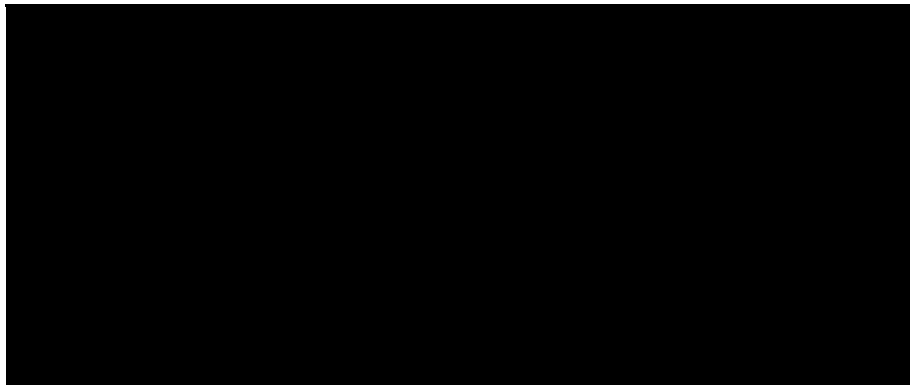


Les fédérations FAEN, FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT et UNSA Education confirment leur dénonciation des décisions budgétaires du gouvernement pour 2007 qui, s'ajoutant aux coupes intervenues depuis 2003, conduiront à réduire considérablement les moyens du service public. Il s'agit bien d'une politique à courte vue, rétrograde dans ses choix et dangereuse pour l'avenir dont les élèves, les jeunes, notamment ceux qui sont le plus en difficulté, tout autant que les personnels vont payer le prix : dégradation des conditions d'enseignement et de travail, réduction de l'offre d'enseignement, précarité accrue...

Elles se félicitent de l'unité réalisée avec les parents, les lycéens et étudiants pour engager ensemble l'action contre ces choix et pour une politique éducative qui assure la réussite de tous. Elles ont appelé les personnels à réussir la première journée de mobilisation du mercredi 6 septembre (manifestations, rassemblements délégations au plan local).

Conformément à leur engagement commun elles décident d'appeler les personnels à faire grève le jeudi 28 septembre.

## DES CHIFFRES QUI PARLENT !



De 2003 à 2007, 4101 enseignant-es de plus pour 184 900 élèves supplémentaires soit en moyenne 1 création pour 45 élèves !

Les conséquences de ces choix budgétaires sont multiples :

- ▶ Baisse dramatique de la scolarisation des 2 ans (chute de 37% à 25% depuis 2003)
- ▶ De moins en moins de remplacement de congé maladie
- ▶ Les fameux PPRE, mesure « phare » de la loi Fillon, destinés aux élèves en difficultés, ne pourront pas être généralisés d'après le ministère lui-même !
- ▶ Et toujours plus de précarité avec le recrutement des EVS, vers des contrats toujours plus courts.

## BAISSE DU POUVOIR D'ACHAT

Les personnels des écoles comme la plupart des salarié-es, voient leur pouvoir d'achat baisser. À cette baisse s'ajoutent de nombreuses difficultés : difficultés des fins de carrière (quid des secondes carrières ?), des débuts de carrière (quid de la prime d'installation ?), difficultés à se loger, à être remboursé-e de l'intégralité des frais liés à leurs missions, difficultés à obtenir des droits reconus par ailleurs à l'ensemble des fonctionnaires comme le temps partiel... Les enseignant-es des écoles voient leurs conditions d'existence se dégrader.

## Retraité-es ,syndiquons-nous !

Se syndiquer à la retraite , à quoi ça sert ?

Il est vrai que les préparations , le mouvement , les relations avec l'administration , etc.... la page de tout ce qui a trait au métier est tournée . Place à de nouvelles activités , à une nouvelle qualité de vie . Mais il est vrai aussi que les retraité-es ne vivent pas en dehors de la société et le gouvernement ne leur fait pas de cadeau .

Les augmentations du gaz , de l'électricité , des transports , du panier de la ménagère , rognent notre pouvoir d'achat .

Pas de cadeau , non plus , en ce qui concerne les impôts . Se soigner coûte de plus en plus cher aux assuré-es sociaux que nous sommes .

D'où notre conviction : même à la retraite , se syndiquer est nécessaire .

Il n'y a qu'ensemble que nous pourrons :

- défendre notre pouvoir d'achat ,
- imposer une nouvelle loi sur les retraites avec le retour à la péréquation ,
- obtenir une réforme de l'assurance maladie garantissant un haut niveau de santé pour tou-te-s
- exiger une réforme équitable des impôts ,
- exprimer notre attachement aux services publics .

Tout cela est possible : les richesses existent .

Ne nous laissons pas anesthésier par la pédagogie du renoncement .

**SYNDIQUONS-NOUS !!!**

Dans le Tarn, des directrices du réseau du Pays du Dadou se sont adressées à leur IEN pour dénoncer le protocole direction d'école :

Monsieur l'Inspecteur,

Les enseignantes des écoles de (...) tiennent à vous faire part de leur insatisfaction quant au contenu et à l'application du protocole sur la direction d'école dont le ministère a annoncé l'application à la rentrée de septembre 2006. Ces dispositions sont inappropriées et insuffisantes pour résoudre la question de la direction et améliorer le fonctionnement de l'école.

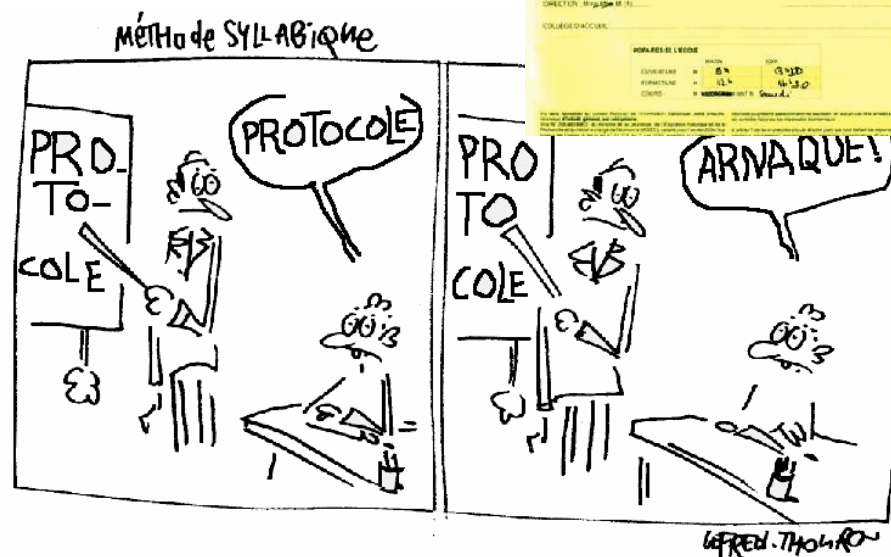
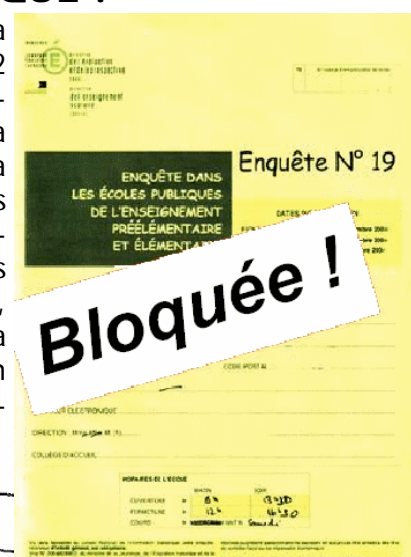
L'emploi d'EVS sur des contrats non pérennes de 10 mois, avec des personnels non formés ne permet pas une gestion sereine des tâches administratives et une facilitation réelle de la vie de l'école.

L'application du protocole compromet par ailleurs, la formation initiale des PE2 et modifie le volume de la formation continue de tous les enseignants du premier degré. Avec ce protocole, le ministère a peu et mal répondu aux attentes des directrices/directeurs. Il n'a rien proposé aux équipes.

Pour toutes ces raisons, les enseignantes du réseau (...), réunies le 5 septembre, décident la poursuite et le renforcement du blocage administratif et demandent à ce que de nouvelles négociations sur la question de la direction et du fonctionnement de l'école soient ouver-

## DIRECTION D'ÉCOLE, ON BLOQUE !

Le ministre claironne que le dossier de la direction est clos ! Mais l'utilisation des PE2 comme moyens d'enseignement, le développement de la précarité, l'amputation de la formation continue en constituent le prix à payer. Pour tous les autres, les directeurs et les équipes, la question du temps est posée. Et rien n'est possible dans le cadre des restrictions budgétaires. A titre d'exemple, pour décharger les écoles de 4 classes à cette rentrée sans faire appel aux PE2 en formation, il aurait fallu créer 1 700 pos-



## GRÂCE A DE ROBIEN, L'ÉCOLE PRIVÉE VA POUVOIR ENGRAISSER

« L'école privée c'est l'école de la République »  
Gilles de Robien, Radio Notre Dame, le 08/09/2005

« Cette rentrée est marquée par l'application de dispositions rendant obligatoire la participation financière des communes pour les élèves scolarisés dans une école privée située hors de leur commune de résidence.

Dans l'entourage de Gilles de Robien, on estime que cette loi pourrait dégager des moyens importants pour l'enseignement catholique, de l'ordre de plusieurs dizaines de millions d'euros. Certains parents espèrent profiter de cette manne bienvenue. «Peut-être, les écoles privées baisseront-elles leurs frais d'inscription», explique une mère de famille...